

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/81
12 septembre 2003

(03-4857)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

LETTONIE

Déclaration de S. E. M. Maris Riekstins
Secrétaire d'État, Ministère des affaires étrangères

Au nom du gouvernement de la République de la Lettonie, permettez-moi de dire que je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole à la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC qui se tient à Cancún (Mexique).

Tout d'abord, j'aimerais remercier le Secrétariat de l'OMC et les autorités mexicaines de l'excellent travail accompli pour organiser la cinquième Conférence ministérielle. Nous saluons les efforts considérables que le Président du Conseil général, le Directeur général et les Membres de l'OMC ont faits pour élaborer un projet de Déclaration ministérielle qui soit dans l'intérêt de chaque Membre de l'Organisation.

Un travail important a été effectué au niveau aussi bien politique que technique au cours des négociations menées chaque jour depuis la précédente Réunion ministérielle à Doha. Il en est résulté un document établi par le Président du Conseil général qui peut servir de base, sans avoir encore l'équilibre approprié, pour le débat politique que nous allons avoir ici; débat qui est crucial et exige dévouement, adhésion et courage de la part de toutes les délégations. La Lettonie souhaite que le Programme de Doha pour le développement soit un succès permettant de s'approcher des objectifs énoncés dans l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce.

Il est capital de poursuivre ces objectifs tout en traitant le problème auquel nous sommes confrontés actuellement – des perspectives toujours défavorables pour la croissance de l'économie mondiale. Étant donné le vif intérêt que suscitent auprès du grand public les questions examinées à cette Conférence, nous ne devrions pas oublier l'importance que revêt l'issue de ce débat pour la viabilité de l'économie mondiale et la crédibilité de l'OMC.

J'aimerais noter avec satisfaction que dans les moments critiques l'Organisation peut obtenir des résultats, comme lorsqu'elle a trouvé la solution figurant dans la **Déclaration sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique**. La décision prise par le Conseil général le 30 août permet de concilier les besoins humanitaires des pays les plus pauvres et la nécessité de préserver les moyens de faire avancer la recherche-développement dans le secteur pharmaceutique.

Je voudrais brièvement évoquer les questions sur lesquelles je pense que la réunion de Cancún doit aboutir à des décisions.

L'**agriculture** semble être la question essentielle. D'une manière générale, les règles de l'OMC dans ce domaine sont relativement nouvelles et dans la plupart des cas elles n'ont pas été mises à l'épreuve. Le système n'est pas en place depuis assez longtemps pour que l'on puisse dissocier l'incidence de l'Accord sur l'agriculture des influences globales d'une autre nature, comme les récessions économiques mondiales, le développement technologique ou la préférence des

consommateurs. Nous devons donc aborder les engagements futurs avec le soin qui convient pour les groupes sociaux concernés.

Nous appuyons vivement l'initiative que représente le document conjoint de l'UE et des États-Unis. Ce n'est pas seulement le concept d'un cadre proprement dit, mais aussi un pas en avant important vers la définition de la portée du résultat potentiel. C'est avec regret que l'on observe certains signes d'activités destructrices qui opposent les Membres et laissent entrevoir un système commercial à deux vitesses en accentuant la division Nord-Sud. Cela peut effectivement empêcher les pays en développement de profiter pleinement de la réforme du système commercial multilatéral.

Nous attachons beaucoup d'importance à des conditions de concurrence égales dans le cadre de **l'accès aux marchés pour les produits non agricoles**. À notre avis, cela est possible par l'harmonisation des niveaux des tarifs entre tous les Membres et les secteurs. Les ambitions devraient être réalisées au moyen d'une seule formule simple non linéaire ligne par ligne associée à des consolidations pour toutes les lignes. Des exceptions, si nécessaire, pourraient être appliquées sous la forme de périodes de mise en œuvre plus longues. Les négociations devraient se poursuivre sur les obstacles non tarifaires en vue de l'élimination des droits d'exportation qui entravent le commerce et dissimulent un soutien financier supplémentaire pour les branches de production locales.

Nous approuvons le texte proposé par le Président du Conseil général sur la nécessité de "réaffirmer que les **négociations sur les services** viseront à obtenir une élévation progressive des niveaux de libéralisation sans qu'aucun secteur de services ou mode de fourniture ne soit exclu à priori".

Nous regrettons que les Membres, au cours des négociations menées à Genève, n'aient pas pu arriver à un consensus ne serait-ce que sur une seule question relevant des négociations sur **l'environnement**. La Lettonie souhaiterait que l'on procède à une évaluation plus approfondie des liens entre les préoccupations environnementales et les règles commerciales internationales. Ce pourrait être la meilleure façon pour l'OMC de contribuer au traitement des problèmes environnementaux mondiaux.

Cette Conférence doit établir des arrangements en ce qui concerne les questions dites de "**Singapour**" afin que les négociations puissent être lancées comme le prescrit la Déclaration de Doha simultanément pour les quatre questions.

Nous avons beaucoup de sympathie pour les pays qui offrent des fonds pour les programmes de **coopération technique** et de renforcement des capacités. La Lettonie elle-même se rapproche peu à peu du statut de pays donateur. Nous pensons que l'expérience que nous avons d'une transition rapide à l'économie de marché, d'une vaste restructuration, de la libéralisation et de l'intégration dans le système commercial mondial est un bien précieux à transmettre aux autres pays qui s'efforcent d'atteindre les mêmes objectifs.

Nous apprécions vivement les efforts faits par le Directeur général pour renforcer le partenariat de l'OMC avec le FMI et la Banque mondiale pour parvenir à une plus grande **cohérence** lorsqu'il s'agit de remédier aux difficultés que les pays en développement ont à s'intégrer dans l'économie mondiale.

À la suite des objectifs énoncés dans la Déclaration ministérielle de Doha, le parlement lettonien a adopté à la fin de 2001 une loi accordant l'accès en franchise de droits et sans contingent aux produits originaires des 49 pays les moins avancés du monde. Nous accueillerons avec satisfaction tous engagements additionnels que les Membres de l'OMC prendront en vue d'élargir l'accès aux marchés pour les produits originaires des PMA.

L'**accession** de nouveaux Membres à l'OMC souligne une fois de plus le rôle et l'importance de l'Organisation pour le système commercial multilatéral. Au nom du gouvernement lettonien, j'aimerais féliciter le Cambodge et le Népal qui ont achevé leur procédure d'accession et sont maintenant invités à rejoindre les Membres de l'OMC.

Nous aimerions soutenir les efforts des autres pays en voie d'accession et nous espérons que les procédures avanceront rapidement afin que ces pays puissent devenir Membres à part entière d'ici à la prochaine session ministérielle. En particulier, la Lettonie se félicite des efforts faits par la Russie et l'Ukraine pour devenir Membres de l'Organisation car ces accessions favoriseraient la prospérité et la stabilité économiques de la région.

Enfin, il est de notre responsabilité collective de trouver au cours de cette Conférence des points d'entente qui feront avancer le processus vers une libéralisation substantielle. Cela est capital pour la croissance de l'économie mondiale et le développement de nos pays.
